

RAPPORT DE L'INVENTAIRE DES INSECTES FORESTIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNEE 1969

(préparé par Robert Roy)

INTRODUCTION

L'entomologie forestière du Service de la Protection des Forêts, poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers de la Province de Québec, avec la collaboration des associations de protection des forêts et du personnel des compagnies forestières. Tous ces collaborateurs s'occupent de faire la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Cet échantillonnage est complété par les observations et les places d'études effectuées par le personnel de l'entomologie. Ces collections d'insectes sont ensuite adressées à notre laboratoire d'entomologie forestière situé à Duchesnay, comté de Portneuf, où les insectes sont identifiés.

ECHANTILLONNAGE DES INSECTES

Comme on pourra le constater au tableau N° 1, jusqu'à 796 collectionneurs nous ont expédié en 1969 un total de 10,212 échantillons d'insectes renfermant 28,055 spécimens. De ces 10,212 échantillons, 3,859 ont été recueillis par 362 gardes-feu du Service de la Protection, soit une moyenne de 10.7 échantillons par homme. De leur côté, 366 gardes-feu des associations de protection des forêts ont aussi recueilli, 5,856 échantillons d'insectes, soit une moyenne de 16.0 échantillons par homme. Il a été reçu des employés des compagnies forestières un total de 392 échantillons provenant de 32 collectionneurs d'insectes, ce qui fait une

moyenne de 12.2 échantillons par homme. Le personnel de l'entomologie a recueilli pour leur part un total de 72 collections tandis que divers autres collaborateurs nous en expédiaient 33.

On verra au tableau N° 2, comment se répartissent, suivant les essences inventoriées les, 10,212 collections d'insectes effectuées en 1969. Environ 75 pour cent de ces échantillons proviennent des résineux et environ 25 pour cent des feuillus. A eux seuls, le sapin et l'épinette ont fait l'objet de 62 pour cent de ces échantillons, soit 3,608 sur l'épinette et 2,712 sur le sapin. Le bouleau vient ensuite avec 1,330 collections, suivi du tremble avec 802 collections, du pin gris avec 660 collections, du mélèze avec 488 collections, du merisier avec 117 collections, de l'érable avec 103 collections, du pin blanc avec 88 collections, du pin rouge avec 76 collections, etc.

IDENTIFICATION DES INSECTES

L'identification des insectes contenus dans les 10,212 échantillons prélevés en 1969, révèle que c'est encore la mouche à scie européenne de l'épinette qui se classe au premier rang parmi les principaux insectes. En effet, si l'on réfère au tableau N° 3, l'on constate que le nombre d'échantillons renfermant des spécimens de cet insecte s'est élevé à 1035 en 1969 comparativement 965 en 1968. L'arpenteuse verte de l'épinette arrive au second rang avec 392 collections, comparativement à 398 en 1968, le porte-case du bouleau occupe le troisième rang avec 342, comparativement à 322 en 1968. Viennent ensuite l'arpenteuse de la pruche avec 312, comparativement à 156 en 1968, l'arpenteuse dodue avec 254, comparativement à 273 en 1968, la tordeuse des bourgeons de l'épinette

avec 210, comparativement à 94 en 1968, la chenille caméléon avec 169, comparativement à 161 en 1968, [la mouche à scie à tête jaune de l'épinette avec 165, comparativement à 120 en 1968, [la petite mouche à scie du mélèze avec 163, comparativement à 172 en 1968, [la mouche à scie à tête verte de l'épinette avec 162, comparativement à 211 en 1968, etc.

Il semblerait que les populations d'insectes ont augmenté en 1969, comparativement à l'année précédente. L'on constate en effet que sur un total de 50 espèces d'insectes différentes 24 ont été plus fréquentes, comparativement à 15 en 1968 et 25 se sont avérées moins fréquentes, comparativement à 33 en 1968, une seule espèce d'insecte est demeurée à la même fréquence.

Parmi les insectes qui ont le plus augmenté, il faut mentionner en particulier la tordeuse des bourgeons de l'épinette, l'arpen-teuse de la pruche, la mouche à scie européenne de l'épinette, le partecase du bouleau, la mouche à scie de Leconte, la mouche à scie à tête jaune de l'épinette, l'arpen-teuse verte du mélèze, etc. Par contre, quelques insectes se sont avérées moins fréquentes, c'est le cas en particulier de la mouche à scie à tête verte de l'épinette, la mouche à scie du mélèze, la tordeuse à tête noire de l'épinette, la mouche à scie du sapin, la mouche à scie du pin gris de Swaine, la petite arpen-teuse du pin, etc.

L'on trouvera au tableau N° 4, une liste détaillée des principales espèces d'insectes rencontrées sur les différentes essences inventoriées. On y indique le nombre de collections et le nombre moyen de spécimens par collection des différents insectes échantillonnés en 1968 et 1969 sur chaque essence.

IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX INSECTES

La tordeuse des bourgeons de l'épinette, le porte-case du bouleau, la mouche à scie de Leconte, la mouche à scie du pin gris de Swaine, la spongieuse, la mineuse du cèdre, l'anisote de l'érable, la tordeuse des bourgeons du pin gris ont constitué en 1969 les principales espèces d'insectes responsables d'épidémies sérieuses dans la province de Québec. D'autres espèces d'insectes telles que la mouche à scie à tête jaune de l'épinette, la tordeuse à tête noire de l'épinette, la tordeuse de l'épinette, la petite mineuse du bouleau, la chenille à tente des forêts, la mouche à scie du mélèze, le puceron de l'épinette, la chenille à tente d'Amérique, la chenille à bosse orangée, la chenille à tente du cerisier ont présenté ici et là des petits foyers d'infestation. La plupart des autres espèces d'insectes ne firent que signaler leur présence dans nos forêts, sans causer de dommages sérieux.

TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'EPINETTE

Pour la troisième année consécutive, cet insecte a agrandi son aire de distribution dans la province. Des concentrations sont à signaler dans le sud-ouest de la Province, dans la région de Shawinigan, sur la côte nord du St-Laurent, dans le bas St-Laurent et dans le sud-ouest de la péninsule de la Gaspésie. De plus, dans plusieurs autres secteurs de la Province cet insecte a été signalé en 1969.

Fréquence et abondance de la tordeuse des bourgeons de l'épinette
dans les échantillons prélevés sur l'épinette et le sapin

Année	Nombre d'échantillons sur l'épinette et le sapin	Echantillons renfermant des spécimens de l'insecte	Fréquence de l'insecte	Nombre moyen de spécimens par collection
1965	404	2	0.5%	1.5
1966	2,338	29	1.2%	5.7
1967	2,681	42	1.6%	2.3
1968	3,650	94	2.6%	2.4
1969	4,334	210	4.8%	3.6

Ce tableau indique que les échantillons renfermant cet insecte ont continué d'augmenter d'une façon appréciable en 1969. Il est à remarquer que cette augmentation est constante depuis les quatre dernières années. En effet, le nombre d'échantillons renfermant cet insecte qui était à 29 en 1966, est passé à 210 en 1969. La fréquence de l'insecte et le nombre moyen de spécimens par collection ont aussi augmenté respectivement à 4.8 pour cent et à 3.6 spécimens.

Au cours de l'année 1969, un inventaire aérien et terrestre a été effectué dans quelques secteurs de la Province, mais la superficie la plus complète a couvert les comtés de Papineau, Labelle, Montcalm, Gatineau, Pontiac et Témiscamingue. Cet inventaire a révélé que cet insecte a infesté dans ces régions une superficie de 1,985,500 acres, dont 97,200 acres à défoliation sévère, 463,000 acres à défoliation modérée et 1,425,300 acres à défoliation légère (Desaulniers, 1969). Ces défoliations à différentes intensités ont été décelées sur les bassins des rivières Dumoine, Coulonge, coulonge est, à l'Aigle, Picanoc, Serpent,

Tomasine, Ignace, Bélinge, au réservoir Cabonga, dans le bassin supérieur et inférieur de la rivière Gatineau, ainsi que dans les alentours des lacs Desert, de l'Ecorce et Petawaga. Toutes ces superficies sont comprises dans le district de Hull et sur les territoires des associations de Protection forestières Outaouais et Gatineau.

Un inventaire des oeufs de cet insecte effectué à l'automne de 1969 indique que les populations dans l'ensemble augmenteront, si les conditions demeurent normales.

Un autre foyer important de cet insecte qui a été rapporté depuis quelques années est localisé dans les plantations d'épinettes de Grand'Mère, propriété de la Compagnie Consolidated-Bathurst Limitée.

Cet insecte a causé des dommages légers ou des traces de défoliation dans plusieurs secteurs de la Province, notamment: a) dans le bas de la rivière Malbaie, b) sur le bassin de la rivière-à-Pierre, c) dans la municipalité de Deschambault, d) à la tête du lac Pohénégamook et dans le canton de Pohénégamook, e) sur le bassin de la rivière Verte et dans le sud-ouest du comté de Témiscouata, f) près du lac Pain-de-Sucre, g) près de St-Anaclet de Rimouski, h) sur la réserve de Port-Daniel, i) sur le bassin de la rivière Duval.

PORTE-CASE DU BOULEAU

La distribution de cet insecte est générale dans la partie "est" de la Province, sur les rives nord et sud du St-Laurent, du bassin de la rivière du Gouffre au nord en se dirigeant vers l'est, du comté de Lotbinière, Lévis, Bellechasse, etc. au sud et en couvrant la péninsule de la Gaspésie.

Le tableau qui suit donne la fréquence et l'abondance de cet insecte dans les échantillons prélevés sur le bouleau.

Fréquence et abondance du porte-case du bouleau
dans les échantillons prélevés sur le bouleau

Année	Nombre d'échantillons sur le bouleau	Echantillons renfermant des spécimens de l'insecte	Fréquence de l'insecte
1965	739	54	7.3
1966	1,194	77	6.6
1967	1,046	183	17.5
1968	1,103	322	34.3
1969	1,304	342	26.2

Ce tableau indique que le nombre d'échantillons de bouleau renfermant cet insecte est de 342 en 1969, comparativement à 322 en 1968 et à 183 en 1967. La fréquence dans les collections est de 26.2 en 1969, comparativement à 34.3 en 1968.

Les places d'étude effectuées par les techniciens du Service de la Protection, ont permis de constater que des défoliations légères et modérées existent encore sur la côte nord en bordure du St-Laurent. Les défoliations modérées ont été observées sur le bassin de la rivière Noire, près de St-Siméon. Les défoliations légères ont été détectées dans les bassins des rivières du Gouffre, Malbaie et Noire.

Sur la rive sud du St-Laurent le secteur le plus affecté se trouve dans les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski et Mata-ne. Dans les autres secteurs de la rive sud il existe encore des défolia-

tions modérées et légères. La partie ouest comprenant le comté de Lotbinière est la moins affectée, l'on n'y a détecté que des défoliations légères à l'exception de deux places d'études à défoliation modérée dans les comtés de Montmagny et de Kamouraska. Dans l'ensemble du territoire affecté, cet insecte semble être en régression en 1969.

MOUCHE A SCIE DU PIN GRIS DE SWAINE

La distribution de cet insecte se manifeste surtout dans le centre et l'ouest de la Province de Québec.

Fréquence et abondance de la mouche à scie du pin gris de Swaine
dans les échantillons prélevés sur le pin gris

Année	Nombre d'échantillons sur le pin gris	Echantillons renfermant des spécimens de l'insecte	Fréquence de l'insecte	Nombre moyen de spécimens par collection
1965	233	27	11.6%	43.1
1966	555	113	23.7%	32.0
1967	284	52	18.3%	29.9
1968	343	52	15.2%	17.6
1969	306	27	8.8%	1.9

D'après ce tableau, la fréquence de l'insecte et le nombre moyen de spécimens dans les collections ont continué de diminuer en 1969, en effet, de 27.3 pour cent de fréquence en 1966, il a baissé en 1969 à 8.8 pour cent. Le nombre moyen de spécimens par collection qui était à 32.0 en 1966 est rendu aussi bas que 1.9 en 1969.

Un inventaire aérien est présentement en cours pour déceler les foyers de la mouche à scie du pin gris de Swaine. Cet inventaire

fera l'objet d'un rapport subséquent en 1970. L'on peut mentionner toutefois que M. D. F. Brown a rapporté des défoliations variant de modérées à sévères dans le district de "Sugarloaf" sur la rivière Gatineau. Il a remarqué aussi que certains peuplements n'ont pas été affectés tandis que d'autres sont morts entièrement.

Les places d'études faites par les techniciens en entomologie du Service de la Protection indiquent que cet insecte a causé des défoliations modérées sur le bassin de la rivière à Mars, territoire de l'Association Protectrice des Forêts Laurentiennes Limitée. Sur le territoire de l'Association de Protection des Forêts du St-Maurice, il existe des défoliations légères sur les bassins des rivières Brulé et Ouiatchouane. Dans le district de Chicoutimi, il y a des défoliations légères et modérées dans les bassins des rivières Valin, Shipshaw et près du lac Labrecque, ainsi que des défoliations sévères dans le bassin de la rivière Shipshaw. Dans le district de Roberval, il a été observé des défoliations légères et modérées dans les bassins des rivières Mistassini, Péribonka et Ouiatchouane.

Des observations oculaires ont de plus permis de constater des défoliations légères sur le territoire de l'Association de Protection des Forêts du St-Maurice, aux endroits suivants: a) au lac Normand, b) au lac Sleight, c) près du dépôt Chienne, d) près de l'écluse Giraldeau, e) au lac auxSables, f) au lac Gagnon, g) sur le club **Briskani**. Des défoliations modérées ont également été observées au lac Caousacouta et au lac MacLaren. De plus, un foyer de défoliation sévère existe encore cette année au Lac Chevalier et un pourcentage assez élevé des arbres continue de mourir.

MOUCHE A SCIE DE LECONTE

L'aire de distribution de cet insecte est surtout localisée dans le centre et l'ouest de la Province.

Le tableau qui suit indique la fréquence et l'abondance de la mouche à scie de Leconte dans les échantillons prélevés sur le pin rouge.

Fréquence et abondance de la mouche à scie de Leconte
dans les échantillons prélevés sur le pin rouge

Année	Nombre d'échantillons sur le pin rouge	Echantillons renfermant des spécimens de l'insecte	Fréquence de l'insecte	Nombre moyen de spécimens par collection
1965	20	14	70.0%	37.0
1966	18	9	50.0%	59.0
1967	18	9	50.0%	71.0
1968	44	5	11.4%	51.0
1969	35	35	100.0%	55.7

D'après ce tableau, le nombre d'échantillons contenant des spécimens de cet insecte est de 35 en 1969, comparativement à 5 en 1968 et à 9 pour les deux années précédentes. Sa fréquence est de 100 pour cent en 1969, comparativement à 11.4 pour cent en 1968. La moyenne de spécimens par collection est de 55.7 en 1969, comparativement à ^{51.0}~~5.10~~ en 1968 et à 71.0 en 1967.

Un inventaire aérien avec un hélicoptère a été effectué à l'automne de 1969 dans les régions du nord de Montréal et des comtés de Papineau, Gatineau et Pontiac. Cet inventaire a permis de constater

que la mouche à scie de Leconte est responsable de défoliations sérieuses dans plusieurs plantations de ces secteurs. L'épidémie de cet insecte couvre une superficie approximative de 3,000 milles carrés. La région de Shawville est présentement la plus affectée avec 93.8 pour cent des plantations de pin rouge qui sont envahies par l'insecte. (Desaulniers et Bédard 1969).

Pour la quatrième année consécutive des arrosages au sol sur un total de 31 plantations attaquées des régions du nord de Montréal et de Pontiac ont été effectuées avec des produits chimiques. Un total de 901,500 arbres ont été arrosés, comprenant 791,000 pins rouges, 4,000 pins gris, 12,500 pins sylvestres et 94,000 épinettes blanches.

Il est projeté de faire un arrosage aérien de ces régions au cours de l'année 1970. Cet arrosage se fera avec des insecticides et l'on utilisera aussi un virus contre cet insecte, mais pour cette année l'on se confinera à utiliser ce virus seulement à titre expérimental dans quelques plantations.

TORDEUSE DES BOURGEONS DU PIN GRIS

La tordeuse des bourgeons du pin gris a causé des dommages sérieux dans des peuplements de pin gris sur une partie des cantons de Mitchell et Lytton, au sud-ouest de la baie Mercier du réservoir Baskatong. Cette portion de terrain se trouve sur les limites de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, division de Maniwaki. De plus, un total de 5 collections sont parvenues à Duchesnay contenant une moyenne de 16 spécimens par échantillon.

Cet insecte a été rapporté pour la première fois dans la Province de Québec sur les Iles Calumet, par le personnel du Ministère des Pêcheries et Forêts du Canada.

ANISOTE DE L'ERABLE

Une épidémie de l'anisote de l'érable a été détectée dans le bassin de la rivière Kipawa. Cette infestation affectait un total de 28,500 acres, dont 12,4000 à défoliation sévère, 7,300 acres à défoliation modérée et 8,800 acres à défoliation légère. Elle sévissait sur des terrains vacants du domaine public et sur des concessions forestières de Booth Lumber Limited, la Compagnie Internationale de Papier du Canada, la Consolidated-Bathurst Limitée et Weyerhaeuser Quebec Limited. (Desaulniers 1969).

ARPEUTEUSE DE LA PRUCHE

L'aire de distribution de cet insecte est assez générale dans la Province. Une concentration spéciale est à signaler dans le bassin inférieur de la rivière Gatineau et dans la région du bas du fleuve St-Laurent.

Le tableau qui suit indique la fréquence et l'abondance de l'arpenteuse de la pruche dans les collections prélevées sur le sapin et l'épinette.

Fréquence et abondance de l'arpenreuse de la pruche
dans les échantillons prélevés sur le sapin et l'épinette

Année	Nombre d'échantillons sur l'épinette et le sapin	Echantillons renfermant des spécimens de l'insecte	Fréquence de l'insecte	Y
				Nombre moyen de spécimens par collection
1965	3,668	86	2.3%	1.4
1966	4,274	101	2.4%	1.5
1967	3,756	203	5.4%	1.6
1968	4,514	156	3.5%	1.6
1969	5,068	312	6.2%	2.5

D'après ce tableau, le nombre d'échantillons de cet insecte qui était à 156 en 1968 s'est élevé à 312 en 1969. La fréquence et le nombre moyen de spécimens par collection ont aussi augmenté respectivement à 6.2 pour cent et à 2.5 de moyenne, comparativement à 3.5 pour cent et à 1.6 en 1968.

En conclusion, il est à signaler que cet insecte a augmenté d'une façon appréciable dans l'ensemble de la Province durant l'année 1969, mais aucune défoliation d'importance n'a été rapportée.

MOUCHE A SCIE DU SAPIN

La distribution de cet insecte est à peu près générale dans la Province. Il est à remarquer que beaucoup de sapins ont subi les attaques de cet insecte dans le sud du bassin de la rivière Gatineau, causant même jusqu'à 95 pour cent de défoliation à Davidson Corner.

MINEUSE DU CEDRE

Cet insecte a causé des dommages légers, modérés et sévères sur des peuplements de cèdre des comtés de Huntingdon, Missisquoi, Brome, Napierville, Shefford. Il y a aussi de la présence de cet insecte dans les comtés de Richmond, Sherbrooke et Drummond.

TORDEUSE DE L'EPINETTE (Zeiraphera)

Des dommages de cet insecte ont été observés dans les régions des cantons de l'Est, du Bas du Fleuve et de la Gaspésie. Des arbres individuels et des peuplements d'épinette ont subi dans ces secteurs, des dommages variant de légers à sévères. Cet insecte est surtout dommageable aux épinettes d'ornementation.

MOUCHE A SCIE DU MELEZE

L'aire de distribution de cet insecte a beaucoup diminué en 1969, mais elle est encore à peu près générale dans l'ensemble de la Province.

Le tableau qui suit donne le nombre de collections, la fréquence et le nombre moyen de la population par échantillon.

Fréquence et abondance de la mouche à scie du mélèze
dans les collections de mélèze

Année	Nombre d'échantillons sur le mélèze	Echantillons renfermant des spécimens de l'insecte	Fréquence de l'insecte	Nombre moyen de spécimens par collection
1965	524	288	54.9%	15.5
1966	505	338	66.9%	19.0
1967	357	222	60.8%	11.9
1968	402	217	53.9%	8.6
1969	410	149	36.3%	8.5

Comme l'on peut le constater par ce tableau, le nombre d'échantillons renfermant des spécimens de cet insecte a diminué à 149 en 1969, comparativement à 217 en 1968. Il en est de même pour la fréquence et le nombre moyen de spécimens par collection qui sont respectivement à 36.3 pour cent et à 8.5, comparativement à 53.9 pour cent et à 8.6 en 1968.

Des places d'études effectuées par les techniciens en entomologie du Service de la Protection indiquent que des défoliations modérées ont été observées dans le canton de Montgay ainsi que des défoliations légères dans le canton de Landrienne, sur le territoire du district de la protection d'Amos. Des dommages légers ont aussi été décelés sur le territoire de l'Association de Protection Forestière Gatineau, dans les cantons de Chassin, Gosselin et Orleanais. Il existe aussi de la défoliation légère dans les alentours de Murdochville, sur le territoire de l'Association Gaspésienne de Protection des Forêts Limitée et dans les alentours de Squatteck, sur le territoire du district de protection de Rivière-du-Loup. La présence de cet insecte a été notée dans le canton de Settrington sur le territoire de l'Association Protectrice des Forêts Laurentiennes Limitée.

PETITE MINEUSE DU BOULEAU

L'aire de distribution de cet insecte est à peu près générale dans la Province, mais des concentrations sont à signaler dans les régions du Saguenay et de la côte nord du St-Laurent.

Fréquence et abondance de la petite mineuse du bouleau
dans les échantillons prélevés sur le bouleau

Année	Nombre d'échantillons sur le bouleau	Echantillons renfermant des spécimens de l'insecte	Fréquence de l'insecte
1965	1,144	252	22.0%
1966	1,175	350	29.8%
1967	1,028	236	22.9%
1968	1,087	150	13.8%
1969	1,221	184	15.1%

Les places d'études effectuées par les techniciens en entomologie du Service de la Protection indiquent des dommages légers dans l'ouest de la Province ainsi qu'au sud-ouest du St-Laurent et dans les régions de Roberval et de Portneuf. Des dommages modérés ont aussi été observés à St-Gilles et à St-Apollinaire, territoire du district de protection de Québec ainsi que sur le bassin de la rivière-du-Gouffre, territoire de l'Association Protectrice des Forêts Laurentiennes Limitée.

TORDEUSE DU TREMBLE

Le Ministère des Pêches et Forêts du Canada a rapporté des défoliations légères sur des peuplements de tremble à la sortie du Saguenay dans le comté de Charlevoix sur une largeur de 20 milles par 100 milles de longueur environ, adjacent au St-Laurent et des défoliations de modérées à sévères autour du lac St-Jean jusqu'à Chicoutimi.

CHENILLE A BOSSE ORANGEE

Une inspection a été faite par les techniciens en entomologie du Service de la Protection dans la région de la Beauce. A la suite de cette inspection, il a été rapporté que deux érablières ont subi des défoliations sévères et quelques autres des défoliations légères et très légères dans l'environnement de Vallée-Jonction.

Autres insectes présentant des foyers d'infestation

Nom de L'insecte	Hôte	Endroit	Remarques
Mouche à scie à tête jaune de l'épinette	Epinette	District de Protection de Montréal et des Laurentides	Défoliation légère à sévère
Mineuse des feuilles	Pin d'Écosse	Plantation de Drummondville (Hydro-Québec)	Domages légers
Puceron à galle conique de l'épinette	Epinette blanche	District de Protection de Québec, St-Théophile	Domages légers
Chenille à tente des forêts	Tremble	Association Protectrice des Forêts Laurentiennes (Section du centre région du Saguenay)	Légère
		District de Protection de Roberval, St-François-de-Sales, Lac Lizotte	Légère
		District de Protection de Québec. Nantes, comté de Frontenac. L'Avenir, (Drummond).	Légère

Autres insectes présentant des foyers d'infestation (suite)

Nom de l'insecte	Hôte	Endroit	Remarques
Chenille à tente des forêts (suite)	Tremble	District de Protection de Chicoutimi. St-Cyriac, (Chicoutimi)	Légère
Tordeuse du cerisier	Cerisier	District de Protection de Montréal, Rawdon, St-Cléophas	Sévère
		District de Protection de Québec, Pépinière de Scott, St-Georges-de-Beauce, St-Vallier (Bellechasse) Ste-Justine (Dorchester)	Sévère
		District de Protection de Rivière-du-Loup. St-Jean-Port-Joli, St-Patrice de Rivière-du-Loup.	Modérée
		La Pocatière, St-Philippe-de-Néri	Légère
		Terrains Privés, Deschambault, Neuville (Portneuf	Sévère
Chenille à tente d'Amérique	Cerisier	District de Protection de Hull. Wakefield.	Légère
		Aylmer Association Protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	Modérée
	Tremble	Montmorency. District de Protection de Québec.	Légère
	Cerisier	Village des Chûtes	Légère
	Cerisier	Disraëli	Modérée
	Cerisier	Lac William, Gould. District de Protection de Rivière-du-Loup.	Sévère

Autres insectes présentant des foyers d'infestation (suite)

Nom de l'insecte	Hôte	Endroit	Remarques
Chenille à tente d'Amérique (suite)	Cerisier	Chemin Trois-Jaumons, Ste-Louise, La Pocatière	Légère
	Cerisier	St-Philippe-de-Néri	Modérée
Phytopte vésiculaire de l'érable	Erable	District de Protection de Québec. St-Philémon	Domages légers
Spongieuse	Feuillus divers	Au sud-ouest de la Province	

Québec, le 23 avril 1970.